

1

Vendredi 13 novembre, 21 h 17 : la guerre en plein Paris

La soirée du 13 novembre 2015 s'annonce agréable à Paris. La météo est de saison – beaucoup d'humidité et une température assez basse –, mais elle n'a pas empêché la foule de se presser dans le quartier Bastille-République. Beaucoup de bars et de restaurants sont pleins, les consommateurs s'agglutinent jusque sur les terrasses. On fait des projets, on évoque les vacances d'hiver à venir, on rit, on drague, on discute de tout et de rien entre amis, on savoure simplement le plaisir d'être ensemble.

Au Bataclan, la mythique salle de concert du boulevard Voltaire, plus d'un millier de personnes sont venues écouter les Eagles of Death Metal, le groupe rock américain de Jesse Hughes. La plupart des spectateurs sont jeunes, très jeunes.

Au Stade de France, un match amical France-Allemagne a drainé quelques milliers de supporters. Au cœur du public, dans la tribune officielle, le président de la République, François Hollande, dont on sait qu'il est un passionné du ballon rond.

Somme toute, une soirée de fin de semaine normale, calme, de celles qui voient la police intervenir pour quelques chahuts, des bagarres d'ivrognes, des conflits familiaux ou des agressions « banales ».

Puis, à 21 h 17, tout bascule.

Stade de France : les premiers kamikazes dans l'Hexagone

Depuis quelques dizaines de minutes, trois individus rôdent autour du Stade de France. Ils ont déjà tenté de s'y introduire à plusieurs reprises, par les portes N et R, mais en ont été empêchés par le service d'ordre. À 21 h 01, une caméra de sécurité capte l'image des trois hommes au niveau de la porte A du stade. L'un d'eux semble être engagé dans une conversation téléphonique. À 21 h 17, une boule de feu apparaît à hauteur de la porte D. On ne le sait pas encore, mais l'un des trois individus vient de déclencher une ceinture d'explosifs. Deux minutes plus tard, un autre suspect est aperçu avenue Jules-Rimet, au niveau de la porte H. Il est seul. À 21 h 20, il déclenche à son tour sa bombe. Il est volatilisé dans l'explosion. Trente-deux minutes après cette deuxième déflagration, le troisième homme se fait exploser en face du McDonald's de la rue de la Cokerie.

Les trois premiers kamikazes à s'être fait exploser sur le territoire français viennent de passer à l'action.

Dans le stade, peu de spectateurs ont remarqué le bruit sourd de la première explosion, mais la deuxième et la troisième font sursauter de nombreux supporteurs, de même que l'hélicoptère qui commence à cercler au-dessus de l'installation et les bruits de sirènes qui se font entendre. L'ambiance est tendue, mais le match n'est pas interrompu. À son issue, le public est invité à descendre sur la pelouse tandis que le stade est entièrement bouclé le temps que les services de sécurité inspectent les alentours pour vérifier qu'aucun danger ne subsiste. Dans les médias traditionnels comme dans les médias sociaux, les rumeurs vont bon train. On évoque d'abord des jets de grenade à Saint-Denis, puis, vers 22 heures, des informations sur la présence d'un ou de plusieurs kamikazes commencent à circuler.

À l'extérieur, les premières constatations sont en cours, confiées à des équipes de la Brigade criminelle de la Préfecture de police de Paris et au SDPJ 93¹.

1. Service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis, basé à Bobigny et dépendant de la Direction centrale de la police judiciaire (DCPJ).

Face à la porte D, où s'est produite la première explosion, les enquêteurs découvrent deux corps, dont celui d'une victime, Manuel Colaço Dias, un chauffeur professionnel de soixante-trois ans qui a accompagné un groupe de supporters venus de Reims ayant spécifiquement demandé qu'il les conduise à Paris ce jour-là. M. Dias sera la seule victime décédée au Stade de France. Il a été tué par le souffle de l'explosion.

Le deuxième corps est celui du terroriste. Ou plutôt ce qu'il en reste. Les enquêteurs font état d'un « corps déchiqueté, retrouvé allongé face contre terre [...], la jambe gauche était arrachée mais toujours reliée aux restes du corps par le pantalon ainsi que par une cordelette blanche. Le bras gauche était retrouvé dans l'entrée du restaurant. À côté du pied droit du corps déchiqueté était découvert un passeport syrien au nom de Almohammad Ahmad, né le 10 septembre 1990 à Edlib. » Surtout : « De nombreux écrous étaient retrouvés tout autour du corps ainsi que plusieurs parties de mécanismes d'un engin explosif improvisé (bouton poussoir, pile, fils électriques, scotch)¹. »

Près de la porte H, gît « un seul corps démembré » sur un sol « jonché d'écrous » et de « nombreuses parties de mécanismes d'un engin explosif improvisé ». Le corps, lui, est « constitué de débris de restes humains (foie, fragments de côtes, morceaux d'intestin, de doigt, etc. »).

Enfin, rue de la Cokerie, à près de trois cents mètres du stade, même spectacle : des restes humains épars et des restes d'engin explosif improvisé (IED).

L'état des trois corps et la présence des éléments techniques décrits ne laissent aucun doute : on est bien en face des restes de kamikazes qui ont actionné leur ceinture d'explosifs et non de porteurs de charges qui auraient détoné prématurément, ou de terroristes ayant commis une erreur de manipulation.

1. Sauf mention contraire, ces citations et celles qui suivent dans ce chapitre sont extraites de pièces de procédures et de procès-verbaux que l'auteur a pu consulter.

La France vient de connaître les trois premiers attentats-suicides de son histoire. Si un seul mort est à déplorer, soixante-trois innocents ont été blessés, une dizaine se trouvant en état d'urgence absolue.

Le président de la République, lui, a été exfiltré du stade par son service de sécurité dès 22 h 15. Direction le ministère de l'Intérieur, place Beauvau, où le rejoignent les principaux membres du gouvernement.

Alors que des informations contradictoires affluent dans les rédactions, on sait déjà, au sommet de l'État, que ce qui est en train de se produire est sans précédent sur le territoire français.

L'équipe des terrasses débute son parcours sanglant

Vers 21 h 25, entre la deuxième et la troisième explosion de Saint-Denis, un autre drame se joue au centre de Paris. Les occupants d'une Seat Leon noire, immatriculée en Belgique (1-GUT-180), ouvrent le feu à l'arme de guerre contre les consommateurs attablés aux terrasses de deux établissements, Le Carillon et Le Petit Cambodge, à l'angle des rues Alibert et Bichat, à un jet de pierre de l'hôpital Saint-Louis, sur la rive droite.

Sept minutes plus tard, à 21 h 32, les mêmes hommes tirent sur les clients du café À la Bonne Bière, rue de la Fontaine-au-Roi, à quelques centaines de mètres des lieux de la première attaque.

À 21 h 36, c'est le bar La Belle Équipe, au 92 de la rue de Charonne, qui est pris sous le feu des tueurs. À trois, ils mitraillent consciencieusement les véhicules qui les suivent, mais, surtout, la terrasse de l'établissement qui accueille ce soir-là une soixantaine de personnes.

Au Petit Cambodge et au Carillon, les témoins décriront des tireurs « cherchant du regard des victimes potentielles à toucher en criant : "Allah Akbar!" ». À la Bonne Bière, les images enregistrées par une caméra de surveillance située au coin du boulevard Jules-Ferry et de la rue du Faubourg-du-Temple permettent de distinguer deux tireurs qui ouvrent

« très rapidement le feu, entraînant un mouvement des personnes installées aux tables extérieures, sur lesquelles les terroristes continuaient à tirer », tandis qu'un « troisième individu était décelé sur la droite de la voiture, devant la pizzeria Cosa Nostra par le biais des flammes crachées par son arme à feu ».

Là aussi, les témoins entendent les tireurs crier « Allah Akhbar ». À La Belle Équipe, enfin, les survivants se souviendront du conducteur du véhicule, descendu de celui-ci, un tireur « très calme, s'acharnant sur les blessés à terre ».

Les premiers enquêteurs arrivés sur les lieux décriront, pour chacune de ces scènes de crime, une véritable scène de guerre. Des flaques de sang, des corps éparpillés, parfois cachés par des couvertures disposées par les secouristes (on a même vu des riverains jeter des draps par leurs fenêtres pour cacher les cadavres).

Extraits d'un procès-verbal de synthèse concernant La Belle Équipe: « L'extrême violence de l'attaque et l'intervention des premiers secours avaient laissé les lieux dans un état de désordre total, avec, jonchant le sol, tous les objets tombés des tables renversées. Les treize corps criblés de balles de gros calibres gisaient dans des flaques de sang. Les vêtements avaient souvent été déchirés par les services de secours. »

Déjà débordée, la Brigade criminelle a reçu les renforts des 2^e et 3^e DPJ¹ et de la PJ de Versailles. Sur les lieux des attaques, les enquêteurs ne trouveront pas moins de 353 étuis de cartouches de 7,62 mm. Sur chaque scène de crime, c'est donc une centaine de projectiles qui ont été tirés... Un véritable carnage qui laisse trente-neuf morts et une cinquantaine de blessés.

1. 2^e et 3^e districts de police judiciaire, couvrant respectivement les X^e, XI^e, XII^e, XVIII^e, XIX^e et XX^e arrondissements (soit le nord et l'est de Paris), et les V^e, VI^e, VII^e, XIII^e, XIV^e et XV^e arrondissements (rive gauche).

Un kamikaze, à nouveau, boulevard Voltaire

Au Comptoir Voltaire, un bistrot situé au 253 boulevard Voltaire, dans le XI^e arrondissement, à l'angle de la rue de Montreuil et à 300 mètres de la place de la Nation, plusieurs caméras de vidéosurveillance enregistrent une scène hallucinante.

À 21 h 41, un homme d'une trentaine d'années, vêtu de sombre, pénètre dans l'établissement. Il s'avance au milieu de la terrasse couverte et s'immobilise, la main droite fermée sur un objet que l'on ne distingue pas, mais qui est le déclencheur de la bombe qu'il porte. Treize secondes plus tard, il met la main gauche à ses yeux puis un éclair jaillit dans son dos tandis que des débris humains et de vêtements sont projetés dans l'air. L'homme vient de faire détoner une ceinture piégée.

Les témoins décriront un auteur « froid et déterminé » qui, après s'être arrêté entre les tables, a regardé les personnes présentes et, avec un petit sourire, s'est « excusé du bruit » avant de se faire exploser.

La charge ayant mal fonctionné, il n'y aura « que » des blessés et des personnes commotionnées et choquées au Comptoir Voltaire. Un véritable miracle. Mais le pire est à venir.

Massacre au Bataclan

À 21 h 40, entre la fin de la sanglante attaque des terrasses et l'attentat-suicide du boulevard Voltaire, une Volkswagen Polo noire, elle aussi immatriculée en Belgique (1-LKE-369), s'arrête devant le Bataclan. Trois hommes en descendent et pénètrent dans la salle de concert. Ils sont équipés de ceintures explosives et armés de kalachnikov.

Une nouvelle tuerie commence. Elle est systématique. Durant une quinzaine de minutes, les trois terroristes tirent de courtes rafales puis, quand les chargeurs sont vides, prennent le temps de réalimenter leurs armes avant de recommencer leur besogne de mort. Pour gagner du temps, ils ont scotché deux chargeurs – chacun d'une contenance de trente cartouches

– tête-bêche. Un simple geste de la main permet ainsi de recharger. Parfois, avant d’achever un blessé, ils prennent le temps de se « justifier » : « C’est pour nos frères en Syrie et en Irak, ce que vous vivez, nos femmes et nos enfants vivent ça tous les jours. C’est la faute de François Hollande! »

Les tueurs se livrent aussi à des jeux pervers, proposant par exemple, pendant une brève accalmie : « Ceux qui veulent partir, levez-vous! » Ceux qui s’exécutent sont aussitôt abattus.

Ensuite, les tirs s’espacent. Les trois hommes vont d’un corps à l’autre et achèvent les blessés. L’un d’eux monte sur scène et s’installe au xylophone sur lequel il joue quelques mesures « avec un rire sadique ».

Même si les actes du Bataclan sont atroces, on ne peut s’empêcher de penser qu’ils auraient pu être pires. En effet, dès le début de la tuerie, un des trois terroristes est mis hors de combat. C’est que la police se trouve déjà dans le quartier (le Bataclan n’est guère éloigné des terrasses qui ont commencé à être ciblées quinze minutes plus tôt). Une voiture de la Bac¹ de nuit parisienne se trouve à hauteur de la salle de spectacle lorsque les tueurs y pénètrent. Son équipage, le commissaire divisionnaire Guillaume Cardy et son chauffeur, y entrent à leur tour et tentent d’évacuer des spectateurs avant d’« engager » l’un des terroristes, monté sur la scène. Celui-ci (qui sera plus tard identifié comme étant Samy Amimour) tire en leur direction : les policiers ripostent et la ceinture explosive d’Amimour se déclenche, soit qu’elle ait été touchée par une balle, soit qu’il l’ait activée.

Mais avec les armes de poing dont ils sont dotés, les policiers ne peuvent rien contre les deux survivants du commando qui utilisent des armes de guerre, en l’occurrence

1. Brigade anticriminalité, formée de policiers entraînés à réagir en « milieu sensible » et à faire face à la violence, mais pas, bien entendu, à une violence telle que celle du 13 novembre. La Bac de nuit parisienne est désignée comme Bac 75N.

des kalachnikovs¹. Ils ressortent donc du Bataclan et reçoivent le renfort d'autres effectifs de la DSPAP². À l'intérieur, les deux derniers terroristes se sont barricadés au premier étage, dans un couloir, avec une quinzaine d'otages dont certains disposés devant la porte pour servir de bouclier humain.

Les deux hommes tentent alors d'expliquer leurs actes, mettant à nouveau en cause François Hollande, les bombardements sur l'Irak ou la Syrie, et se réclamant de Daech³. L'un d'eux s'est emparé du téléphone d'un otage et tente de consulter Internet, sans doute pour se renseigner sur les autres actions en cours, mais n'y arrive pas, faute de connexion. À un moment, l'un des deux hommes demande à l'autre s'il va « appeler Souleyman ». « Non, répond son comparse, on va faire ça à notre sauce. » Puis, énervé, il lui intime l'ordre de ne parler qu'en arabe.

Le chaos et l'assaut

Intervient alors un épisode qui fera longtemps polémique. Devant la salle, les policiers entrent en contact avec plusieurs militaires participant à l'opération Sentinelle⁴. Ces derniers sont équipés de Famas, un fusil d'assaut qui, même s'il est

1. À titre indicatif, une kalachnikov a une portée de 1 200 à 1 500 mètres, mais est précise jusqu'à 200 à 400 mètres suivant le modèle, et ses balles restent destructrices (même par ricochet...) jusqu'à 600-700 mètres. Sa cadence de tir est de 600 coups minutes et sa vitesse initiale de 710 mètres à la seconde. La munition du pistolet automatique Sig Sauer SP 2022 qui équipe la Bac a, elle, une vitesse initiale de 350 m/s.

2. Direction de la Sécurité publique de l'agglomération parisienne, qui coiffe les unités des Bac de Paris.

3. Daech est la translittération de l'acronyme dérivé du nom de l'organisation en arabe : *al Dawlah al-Islamiya fi Iraq wal Sham* ou « État islamique en Irak et en Syrie », que l'on peut aussi désigner sous les sigles EI, EIIL ou, en anglais, Isis ou Isil.

4. Décidée le 12 janvier 2015, après les attaques de *Charlie Hebdo* et de l'Hyper Cacher, Sentinelle vise à renforcer les effectifs du plan Vigipirate qui, lui, existe depuis plus de vingt ans.

déjà de conception ancienne (il a été développé en 1970), peut faire jeu égal avec la kalach, voire la surpasser¹.

À 22 h 22, un des officiers de police sur place demande par radio à l'état-major de la DSPAP si « les militaires porteurs de Famas [présents] sont autorisés à engager ». La réponse est claire et nette : non, les militaires sont là en assistance et ne peuvent intervenir. À 22 h 28, nouvel échange radio. Un officier de la Bac explique : « Un individu, au niveau de la porte qui donne sur le passage [il s'agit du passage Saint-Pierre-Amelot, à l'arrière du Bataclan, sur lequel s'ouvre la sortie de secours de la salle] nous attire vers la porte où il y a les blessés et il attend juste qu'on passe pour pouvoir nous rafaler. Avec les moyens qu'on a d'armement et de protection, on ne peut pas aller chercher les victimes. » Nouveau refus d'engagement des militaires par la direction. Les soldats, eux, ne reçoivent aucune consigne de leur hiérarchie et refuseront de « prêter » leurs Famas aux hommes de la Bac pour leur permettre de retourner à l'intérieur du bâtiment².

Révélaées au printemps 2016 par différents médias, ces informations referont surface en juillet, lors de la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire. En fait, même si la situation est incompréhensible pour une grande majorité de civils, et peut même sembler scandaleuse, cette « non intervention » correspond à une logique qui mérite d'être prise en considération. Les militaires de Sentinelle ont des consignes permanentes leur permettant d'intervenir en flagrant délit sur la voie publique en cas de commission d'un attentat, mais il en va tout autrement lorsqu'il s'agit de pénétrer dans un lieu où se déroule une prise d'otages. Ils ne sont, en effet, pas formés à ouvrir le feu en milieu clos et, qui

1. Qu'on en juge : 3 200 mètres de portée maximale, 300 mètres de portée pratique, une cadence de 900 coups/minute et une vitesse initiale de 930 m/s.

2. Ces échanges radios sont cités dans l'article de Violette Lazard, « Bataclan : pourquoi la police et l'armée n'ont pas pu intervenir ensemble », nouvelobs.com, 6 mai 2016.

plus est, parmi des civils. On peut donc considérer que leur action aurait des effets négatifs. De même, un militaire ne peut, en aucune circonstance, se séparer de son arme.

Autre sujet délicat, dans le même registre : la présence d'une forte unité du GIGN¹ à proximité immédiate du Bataclan. Ces effectifs non plus ne sont pas engagés, alors qu'ils sont pleinement habilités à procéder au type d'opération qui vient d'être décrit. La raison, cette fois, est différente. Deux attaques ont déjà eu lieu – à Saint-Denis et sur les terrasses – et une troisième est en cours au Bataclan. Les autorités sont donc fondées à appréhender la survenance d'un autre épisode du même type et le GIGN est gardé en réserve pour faire face à cette possible évolution de la soirée. Il s'avérera plus tard que cette crainte était vaine. Mais qui pouvait en être certain, le 13 novembre, à 22 heures ?

Qu'on comprenne bien : il n'est pas question ici de cacher ou d'excuser les manquements et cafouillages constatés le 13 novembre, ni de justifier les fautes d'appréciation éventuelles du commandement, mais simplement de replacer dans leur contexte des faits qui, examinés isolément, peuvent choquer.

Policiers de la Bac et militaires vont donc attendre l'arrivée de la Brigade anticommando de la BRI², qui pénétrera dans les lieux pour mettre fin au massacre.

1. Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale.

2. Les Brigades de recherche et d'intervention (BRI) dépendent de l'Office central de lutte contre le crime organisé (OCLCO) et sont mises à la disposition des unités régionales de la PJ. La Brigade anticommando de la BRI (BRI-Bac) appartient à la Force d'intervention de la Police nationale (FIPN), qui coordonne l'action du Raid, de la BRI-Bac et des Groupes d'intervention de la Police nationale (GIPN) basés à Nouméa, Pointe-à-Pitre et Saint-Denis. En théorie, la BRI-Bac est seule compétente pour intervenir sur Paris *intra-muros*, le Raid agissant en couronne parisienne et dans les grandes villes de province (Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nice, Rennes, Strasbourg et Toulouse), tandis que le GIGN est compétent pour les zones rurales et les aéroports. Face aux actes de terrorisme de 2015, le ministre de

Pour *Le Nouvel Observateur*¹, le patron de la BRI, Christophe Molmy, son adjoint, Georges Salinas, et leur chef négociateur ont accepté de raconter l'opération. C'est vers 21 h 40 que le commissaire Molmy a été prévenu par la permanence des attaques kamikazes au Stade de France, puis des fusillades dans le quartier République-Nation. À 22 heures, au moment même où le commissaire Guillaume Cardy neutralise Samy Amimour, la première équipe de la BRI – on parle d'une « lame » – quitte le 36 quai des Orfèvres, direction le quartier des attaques. Sept minutes plus tard, Christian Sainte, le patron du « 36 », donne l'ordre à Molmy de se dérouter vers le Bataclan. Dans les minutes qui suivent, une deuxième « lame » puis tout le reste des effectifs disponibles quittent le « 36 ».

À 22 h 15, une première équipe de la BRI-Bac se déploie devant la salle de concert alors que le préfet de police, Michel Cadot, arrive sur les lieux. Dès 22 h 30, une première colonne de la BRI entre au Bataclan pour y découvrir des centaines de corps affalés – morts, blessés, personnes sous le choc et parfois catatoniques –, entremêlés. L'évacuation des blessés valides débute avec les précautions d'usage, car l'on sait qu'un terroriste, éventuellement équipé d'une ceinture explosive, peut se dissimuler parmi ses victimes. Des centaines de fois, la même phrase retentit donc : « C'est la police ! Identifiez-vous, relevez votre T-shirt, levez les mains, avancez... »

D'autres policiers fouillent tous les locaux du rez-de-chaussée, placards compris, pour s'assurer qu'aucun « hostile » n'est présent à ce niveau de l'immeuble. Avant d'être ouverte,

l'Intérieur, Bernard Cazeneuve, a toutefois décidé, en avril 2016, la mise en place d'une « procédure d'urgence absolue » (PUA) qui en finit avec la notion de compétence territoriale et autorise, en cas de crise majeure, l'intervention de toute unité en capacité d'agir, la théorie voulant qu'une unité spéciale d'intervention ne soit jamais à plus de vingt minutes de son lieu d'emploi.

1. « Exclusif, le récit minute par minute de l'assaut au Bataclan », par Caroline Michel, 22 novembre 2015.

chaque porte doit être soigneusement examinée par un démineur pour s'assurer qu'elle n'est pas piégée...

À 22 h 45, le Raid déploie une équipe d'une dizaine d'hommes dans la rue, face au bâtiment, pour pouvoir riposter à d'éventuels tirs dirigés vers l'extérieur. Entre 23 heures et 23 h 15, une colonne de la BRI-Bac progresse vers le premier étage, couverte par d'autres hommes du Raid qui ont pris place dans la fosse, puis entreprend de le sécuriser.

À 23 h 15, au moment où les policiers se trouvent devant les deux dernières portes du premier étage, ils sont arrêtés par une voix qui leur crie que les terroristes, au nombre de deux et munis d'explosifs, menacent de les tuer. L'otage communique un numéro de téléphone via lequel il sera possible de dialoguer avec les tueurs.

Pascal, le chef négociateur de la BRI, entame la discussion avec un homme « qui se présente comme un soldat du Califat, parle un français sans accent ». Entre 23 h 27 et 0 h 18, cinq échanges ont lieu, l'unique revendication des preneurs d'otages étant que la police se retire. Pascal comprend, dès le deuxième appel, que la négociation ne mènera nulle part et que les terroristes cherchent seulement à gagner du temps. À 23 h 45, le préfet de police et le directeur de la PJ autorisent Christophe Molmy à donner l'assaut.

Les plans des lieux ayant été récupérés, l'opération s'organise rapidement. Le Raid prend position au bas de deux escaliers qui donnent accès aux couloirs dans lesquels sont retranchés les terroristes et leurs victimes, et qui débouchent sur l'arrière de la scène, tandis que les hommes de Christophe Molmy et Georges Salinas prennent chacun place dans une des deux colonnes d'assaut.

À 0 h 18, les portes des couloirs sont enfoncées. Celui de droite est vide. À gauche, ce sont des rafales d'armes de guerre qui accueillent la BRI-Bac. On relèvera une trentaine d'impacts sur le bouclier tactique Ramsès couvrant la progression de la colonne. Le couloir est tellement étroit que deux hommes ne peuvent progresser de front. Des otages s'entassent au sol entre les tireurs, l'équipe d'intervention ne

peut donc riposter sans les mettre en danger. Les policiers soulèvent à bout de bras le bouclier tactique de 80 kilos pour permettre aux otages de ramper au sol pour se mettre à l'abri et être évacués. Une fois cette évacuation achevée, la colonne recommence à progresser en tirant. L'échange est nourri, mais assez bref. Une des ceintures explosives détone, bientôt suivie par une autre. Les deux terroristes sont morts.

Reste à évacuer les derniers otages survivants, cachés dans des loges, des toilettes, des placards, sous des tables, dans les faux plafonds, voire sur le toit. Vers 1 heure du matin, il n'y a plus que des morts et des enquêteurs de la Brigade criminelle et de l'Identité judiciaire dans les murs du Bataclan.

Laissons, une fois de plus, la parole à la police. Dans un procès-verbal, deux commissaires – l'un attaché à la DGSI¹, l'autre à la section antiterroriste de la Brigade criminelle – ont couché sur le papier, sobrement, l'impression laissée aux premiers intervenants par la scène cauchemardesque qu'ils découvrent : « Ces constatations inédites sur le territoire français par leur ampleur, le nombre de décédés et le mode opératoire employé, ont révélé l'horreur d'une véritable scène de guerre dans une salle de spectacle : corps enchevêtrés, visages mutilés par les impacts balistiques ou la projection de mitraille (écrous), projections organiques et débris corporels, témoignent tour à tour d'une volonté d'exécution massive et d'une méthodique mise à mort de nombreuses victimes tuées au coup par coup. »

Les terroristes ont-ils torturé des otages au Bataclan ?

Comme si l'horreur ne suffisait pas, une sinistre polémique naîtra quelques mois plus tard : des otages auraient été torturés,

1. Direction générale de la sécurité intérieure, le contre-espionnage et service de sécurité français, autrefois connu sous le nom de Direction centrale du renseignement intérieur (DCRI, 2008-2014), elle-même née de la fusion de la DST et des Renseignements généraux voulue en 2008 par Nicolas Sarkozy.

soumis à des sévices atroces, tels qu'éviscération, énucléation et autres. Ces récits se nourrissent d'un seul témoignage, celui d'un brigadier-chef de police de la Bac 94N¹, intervenu avec ses équipiers au Bataclan et entendu, le 21 mars 2016, par la commission d'enquête parlementaire²: « Des corps n'ont pas été présentés aux familles parce qu'il y a eu des gens décapités, des gens égorgés, des gens qui ont été éviscérés. Il y a des femmes qui ont pris des coups de couteau au niveau des organes génitaux [...] si je ne me trompe pas, les yeux de certaines personnes ont été arrachés. » Il précise que ces exactions se sont déroulées « à l'étage ».

Il n'entre certainement pas dans mon intention de mettre en question le courage et le dévouement des hommes qui sont intervenus ce soir-là – et qui, chaque jour, risquent leur vie pour nous protéger –, ni leur professionnalisme. Encore moins de critiquer le policier en question qui a, lui-même, essuyé des tirs dans la soirée du 13 novembre en essayant de porter secours aux victimes qui s'enfuyaient par la sortie donnant sur le passage Saint-Pierre-Amelot. Mais ce témoignage (isolé, je le répète) n'est corroboré par aucun autre élément. Aucune victime – ni leur association – n'a fait état de tortures infligées aux otages. Par ailleurs on sait que la quinzaine de malheureux avec lesquels les deux derniers membres du commando s'étaient retranchés dans un couloir du premier étage ont tous survécu.

J'ai eu l'occasion d'aborder cette question avec plusieurs policiers qui étaient sur place et avec des membres du personnel de l'Institut médico-légal (IML) de Paris qui ont procédé aux constatations sur les dépouilles. Tous ont été clairs et nets : les blessures constatées sur les corps sont pleinement compatibles avec les terribles traumatismes résultant de l'usage d'armes de guerre à très petite distance, voire à bout touchant. Ainsi, une « éviscération » peut aisément être confondue avec les effets

1. Bac de nuit du Val-de-Marne.

2. Rapport de la commission d'enquête relative aux moyens mis en œuvre par l'État pour lutter contre le terrorisme, tome 2, comptes rendus des auditions, p. 362-363.

d'une courte rafale de kalachnikov dans le ventre. De même, l'orifice de sortie d'un projectile tiré sur l'arrière de la tête peut arracher un œil et faire penser à une énucléation.

Comment expliquer, dès lors, la perception de ce policier chevronné? Il faut se reporter à cette terrifiante soirée. La tension est extrême, chaque intervenant sait que des massacres ont été commis. Dans une lumière incertaine et en toute hâte, on trie des corps pour dégager des blessés, ou on les examine à la hâte. Dans une telle ambiance, la confusion entre des types de blessures est possible, si ce n'est inévitable. Puis les intervenants se parlent. Certains sont exténués, horrifiés par ce qu'ils ont vu. Et la réalité, peu à peu, se déforme.

Des spécialistes de médecine légale agissant dans leurs salles d'autopsie, sous la lumière crue des projecteurs, ne peuvent, eux, se tromper. Et ceux qui m'ont parlé sont formels. J'ai pu, à cette occasion, consulter certaines photographies prises à l'IML et, sans être médecin, mon expérience propre¹ me fait partager le point de vue de mes interlocuteurs. Tant mieux si cela peut apaiser un peu la douleur des proches des victimes : personne n'a été torturé durant la prise d'otages du 13 novembre...

Pouvait-on agir plus vite au Bataclan?

Cette fois encore, la polémique est facile : comment se fait-il que les unités d'intervention aient mis « si longtemps » à intervenir? N'aurait-on pas pu sauver plus de vies en agissant plus vite?

L'intérêt de la chronologie que je viens d'emprunter au *Nouvel Observateur* est clair : elle démontre que ces critiques

1. J'ai malheureusement eu l'occasion d'examiner des centaines de corps de victimes lors des guerres de l'ex-Yougoslavie, en Bosnie entre 1992 et 1995 puis au Kosovo en 1999. Certaines des victimes avaient été tuées au combat, d'autres exécutées sommairement et d'autres enfin étaient mortes sous la torture. Je peux témoigner qu'avec l'expérience on arrive à faire la différence...

sont vaines. Dans une ville en proie à des attaques multiples, sur plusieurs sites différents, il n'a fallu « que » vingt minutes à la BRI pour mettre en branle une première « lame », et trente minutes plus tard, une première colonne pénétrait dans les lieux.

Cette cinquantaine de minutes peut certes sembler une éternité, surtout à ceux qui étaient retenus en otage, mais en fait, la police a réagi rapidement. Quant à la pénétration dans le bâtiment, il fallait d'abord s'assurer que les issues n'étaient pas piégées, tenter de savoir combien de terroristes étaient à l'œuvre et quel était leur équipement, donc mettre en place différents moyens d'observation et essayer de rentrer en contact avec des civils se trouvant à l'intérieur du Bataclan.

Ajoutons que, de toute façon, il n'y a plus eu de tirs entre 22 heures (vingt minutes après l'intrusion des terroristes au Bataclan) et 0 h 18, heure de l'assaut final. Toutes les victimes du Bataclan ont été touchées avant l'arrivée des forces d'intervention sur place. Il est évidemment possible qu'un temps de réaction plus court, s'il avait été possible, ait permis de sauver des blessés agonisants, mais étant donné l'importance des blessures infligées par les tirs de kalachnikovs à courte distance, rien n'est moins sûr.

Au Bataclan, quatre-vingt-dix personnes seront tuées. En tout, sur cinq scènes de crimes, cent trente personnes ont perdu la vie et six cent quatre-vingt-trois autres ont été blessées le 13 novembre.

« C'est une horreur... »

Le président de la République a quitté la place Beauvau pour rentrer à l'Élysée où il préside un Conseil des ministres exceptionnel, convoqué à minuit. Alors que les ministres arrivent au palais, le chef de l'État s'adresse à la nation. Comme toujours en ce genre de circonstance, celui qui est souvent critiqué, voire brocardé, pour sa faiblesse apparente trouve les mots justes : « Mes chers compatriotes, au moment où je m'exprime, des attaques terroristes d'une ampleur sans

précédent sont en cours dans l'agglomération parisienne. Il y a plusieurs dizaines de tués, il y a beaucoup de blessés, c'est une horreur¹... »

Après l'émotion, les décisions : « Nous avons, sur ma décision, mobilisé toutes les forces possibles pour qu'il puisse y avoir la neutralisation des terroristes et la mise en sécurité de tous les quartiers qui peuvent être concernés. J'ai également demandé qu'il y ait des renforts militaires. Ils sont en ce moment sur l'agglomération parisienne, pour être sûr qu'aucune attaque ne puisse de nouveau avoir lieu. J'ai également convoqué le Conseil des ministres, il va se tenir dans quelques minutes. Deux décisions seront prises. L'état d'urgence sera décrété, ce qui veut dire que certains lieux seront fermés, la circulation pourra être interdite et il y aura également des perquisitions qui pourront être décidées dans toute l'Ile-de-France. L'état d'urgence, lui, sera proclamé sur l'ensemble du territoire. La seconde décision que j'ai prise, c'est la fermeture des frontières, nous devons nous assurer que personne ne pourra rentrer pour commettre quelque acte que ce soit. Et en même temps que ceux qui auraient pu commettre les crimes qui sont hélas constatés puissent également être appréhendés, s'ils devaient sortir du territoire... »

L'Histoire retiendra que, si le président a d'emblée réagi en chef de guerre et a souhaité montrer qu'il assumait pleinement ses prérogatives régaliennes (ceci nous a d'ailleurs été confirmé par plusieurs de ses collaborateurs qui soulignent que François Hollande, loin de l'image qui est la sienne, montre une grande fermeté, ne recule ni n'hésite jamais quand il s'agit de décider en matière de sécurité), c'est le Premier ministre, Manuel Valls, qui lui aurait soufflé l'idée d'instaurer l'état d'urgence² :

1. Le texte complet de cette intervention peut être trouvé sur le site d'Europe 1 : www.europe1.fr/faits-divers/hollande-cest-une-horreur-2620167

2. Depuis 1955, l'état d'urgence n'avait été instauré que deux fois sur l'ensemble du territoire national (le 17 mai 1958 après les événements du 13 mai à Alger, et le 23 avril 1961 après le putsch des généraux) et à